

Le 1<sup>er</sup> mars 1923 quelques « pères de familles » fondent à Lausanne la **Ligue Pro Familia** pour but « la protection de la famille, au point de vue économique, moral et sanitaire, par tous moyens jugés opportunes (action auprès des pouvoirs publics, presse, conférences, etc.). Cet engagement pour sensibiliser la population et les pouvoirs publics aux conditions peu favorables des familles en milieu urbain s’est soldé dès les premières années par de nombreuses belles victoires : tarif réduit pour enfants dans les tramways, rabais d’impôts pour les familles, soutien à l’introduction d’une aide au logement, soutien aux frais d’écolage...

Au fil des décennies, devenant cantonale, Pro Familia Vaud (PFV) s’est engagée en faveur des familles, notamment en participant ou en initiant de nombreuses prestations comme la consultation conjugale, le planning familial, les cours d’éducation sexuelle à l’école (offres reprises par la Fondation PROFA dès 1984), diverses brochures destinées aux parents ou encore le Jardin des Parents.

Pro Familia Vaud s’est beaucoup investie au niveau politique entre autres pour les allocations familiales, pour un congé parental rémunéré, pour les prestations complémentaires en faveur des familles, pour l’école à journée continue et l’accueil de jour des enfants. Des thématiques qu’elle continue à défendre aujourd’hui.

Avec la question de l’accessibilité des familles aux prestations offertes dans notre canton, il est apparu que les communes ont un rôle primordial à jouer dans le développement des politiques publiques de l’enfance, de la jeunesse et de la famille. C’est pourquoi Pro Familia Vaud a développé depuis 2019 une série d’outils, d’actions à destination des responsables communaux.

Pro Familia Vaud veille également à entretenir des liens précieux avec les associations actives sur le terrain et les institutions du réseau afin de pouvoir relayer au mieux les attentes des familles dans le canton. **Lire la suite...**

Pour plus de détails sur ces 90 années d'engagement pour les familles !

### Les débuts de la Ligue Pro Familia

Fondée le 1<sup>er</sup> mars 1923 à Lausanne, la Ligue obtient rapidement des résultats.

En 1924, la Ligue Pro Familia a publié une brochure sur le statut économique de la famille afin de sensibiliser la population et les pouvoirs publics aux conditions peu favorables des familles en milieu urbain.

Dès 1925, elle compte déjà 400 membres et a obtenu :

- 10% de réduction chez 40 négociants lausannois pour ses membres
- Réduction enfants dans le tramway
- Réduction fiscal de 50 à 100.- par enfants (impôt communal sur le loyer)

Plutôt en avance sur son temps, la Ligue organise des conférences et s'engage pour les allocations familiales, l'accompagnement des jeunes couples, les frais d'écolage, les jardins familiaux ou encore le logement.

### Dans les années 40

Pro Familia devient vaudoise (PFV), avec un premier rapport d'activités publié en 1941.

Peu de temps après, l'association faîtière Pro Familia Suisse est fondée en 1942. Des liens s'établissent rapidement entre les deux associations.

Dès cette époque, PFV participe activement à la défense des intérêts de la famille (aide aux familles nombreuses), au soutien des enfants victimes de la guerre, à la préservation morale de la jeunesse, aux réformes scolaires, entre autres.

PFV milite également au niveau politique en prenant position, notamment en faveur des allocations familiales. A noter que le canton de Vaud est le premier canton

suisse à rendre obligatoire le versement d'allocations à tous les salariés dès 1943.

PFV a aussi soutenu l'initiative populaire « Protection de la famille » visant l'introduction d'un art. 33 bis dans la Constitution fédérale, initiative retirée par la suite en faveur d'un contre-projet sous forme d'arrêté fédéral pour la famille proposé par l'Assemblée fédérale, accepté par la population en 1945.

### De 1945 à 1975 : les 30 glorieuses de PFV

Les actions de PFV sont reconnues et se concrétisent sous différentes formes.

Prestations aux familles et aux enfants avec les créations successives de :

- La consultation médico-sociale de mariage à Lausanne (précurseur de la consultation conjugale).
- Le centre médico-social en 1966 qui intègre la consultation de mariage puis une section « éducation sexuelle de la jeunesse » en 1969.
- Les premiers centres de planning familial ouverts à la Maternité de l'Hôpital cantonal ainsi qu'en ville de Lausanne en 1967.
- Les services d'aides familiales dans tout le canton.
- Et les « Causeries », puis cours d'éducation sexuelle dans les écoles vaudoises.

La publication d'une brochure « Aliments et Santé » offerte aux jeunes mariés.

- La promotion de vacances familiales par la mise à disposition de chalets à prix réduit en collaboration avec l'Association d'Entraide Familiale.

PFV participe à l'ouverture d'un centre social par les Eglises protestantes de Lausanne.

Des thématiques sont traitées dans le cadre du comité, des commissions et des groupes de travail, telles que les prêts au mariage sous forme de mutualité, l'organisation de crèches, de garderies, le contenu des publicités et des spectacles proposés à la jeunesse, les relations Famille-Ecole, le besoin d'espaces de jeux destinés aux enfants et adolescents dans les villes, la politique du logement, le travail professionnel de la femme et devoirs familiaux, les allocations familiales.

PFV est aussi active dans les formations des intervenants pour les cours d'éducation sexuelle ainsi que pour les conseillers conjugaux.

Au niveau politique, PFV va s'engager pour des allègements fiscaux en faveur des familles à revenu modeste.

#### De 1976 à 1985 : le temps des changements

Vu l'évolution des structures familiales, PFV actualise dans un premier temps la définition du terme de famille dans ses statuts par « les personnes qui composent le groupe familial », puis reverra entièrement ses statuts en 1982.

Dès 1979, PFV soutient l'initiative populaire «pour une protection efficace de la maternité», lancée par des groupements féministes, des syndicats et des partis de gauche.

Ce texte était précurseur puisqu'il prévoyait, outre un congé maternité, un congé parental rémunéré qui pouvait être pris soit par la mère, soit par le père. L'initiative, soumise au vote populaire en 1984, sera refusée à plus de 84% par la population ainsi que par la totalité des cantons.

Au début des années 1980, un diagnostic sur les besoins de familles vaudoises lancé par PFV fait ressortir un problème central: celui des allocations familiales, thème déjà abondamment traité par PFV. Une commission d'étude est créée pour travailler sur un projet de réforme des allocations familiales.

Sur mandat dans le cadre de la Commission extra-parlementaire pour une politique familiale, PFV participe à l'élaboration du règlement du *Fonds cantonal pour la famille*. Ce fonds devra permettre de verser des compléments aux allocations familiales selon des critères définis par le Grand Conseil.

Durant les années 1980, PFV organise des conférences publiques avec entre autres pour thèmes : le travail ménager, le concept et les conceptions de la famille, la crise de l'Etat protecteur, les habitudes alimentaires, l'alcoolisme, la jeunesse, le couple.

En 1984, le Centre médico-social de Pro Familia s'autonomise et devient une fondation indépendante de PFV, sous le titre *Fondation du centre médico-social Pro Familia*.

#### De 1986 à 1995 : l'émergence de nouveaux besoins

Dès 1987, PFV édite un répertoire d'adresses destiné d'abord aux jeunes familles lausannoises ainsi qu'aux institutions en lien avec des parents, puis s'élargit à d'autres régions du canton. Cette brochure publiée tous les deux ans complète la liste d'adresses utiles insérée dans les annuaires téléphoniques.

Dès 1988, les frais de fonctionnement de PFV sont garantis par une subvention annuelle octroyée par le Département de

prévoyance et d'action sociales ce qui permet de renforcer le secrétariat.

PFV travaille sur la publication d'une brochure d'information et de sensibilisation sur le coût de l'enfant dans notre canton. Finalement, c'est Pro Familia Suisse qui reprend l'idée et publie en 1988 un document intitulé « Le coût de l'enfant en Suisse ».

Les conférences publiques portent sur des thèmes d'actualité et d'autres plus récurrents : famille et SIDA, l'endettement des familles, la jeunesse et alcool, l'adultère, les relations intergénérationnelles, les familles recomposées, la violence à l'école et dans les familles, la fiscalité des familles, les changements de modes de vie, la maltraitance, etc.

1991 est une année charnière pour PFV. La croissance de certaines tâches, les exigences d'une réflexion et d'une présence active dans les lieux où se débattent et négocient des questions de politique familiale dans notre canton nécessitent de plus en plus de temps et d'investissement. Les limites du bénévolat sont atteintes et l'engagement d'un-e secrétaire général-e à temps très partiel s'impose.

En 1991, PFV publie le « *Cahier de revendications familiales* » duquel il ressort clairement l'inadéquation entre la vie familiale et la vie extrafamiliale, à savoir un décalage entre les attentes des familles et les infrastructures ou services existants, notamment en matière d'accueil extrascolaire.

Une étroite collaboration entre PFV et sa faîtière suisse aboutit à la concrétisation et à l'adoption d'une « Charte de la famille » en 1992.

PFV participe aux travaux de la commission extraparlamentaire sur l'accueil de jour de la petite enfance afin de répondre à des motions parlementaires.

Pour l'année internationale de la famille en 1994, PFV rassemble ses forces pour proposer :

- Une *coordination vaudoise en lien avec les différentes associations* engagée sur le terrain. Concrètement, il s'agit de présenter les familles dans leur diversité, sensibiliser un large public et les autorités à la situation et au rôle des familles, faire connaître le travail des associations et institutions, viser à des changements.
- Une journée d'ouverture sur la thématique « Familles et sécurité sociale » dans le cadre du Programme national de recherche no 29 « Changements de modes de vie et avenir de la sécurité sociale ».
- Un forum des associations en lien avec les familles afin de favoriser l'échange d'informations.
- Un carnet « Passe-partout famille » regroupant des offres d'activités diverses à prix préférentiels.
- Des Etats généraux de la famille.

PFV a participé à la consultation sur l'avant-projet de loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs ainsi que sur un projet de loi fédérale sur les allocations familiales.

1995 est l'année de la *création de Coopération-Service*. Cette association vise le développement de synergies logistiques entre organismes à dominante bénévole sous l'impulsion du Service de prévoyance et d'aide sociales du canton de Vaud. Conçue par PFV et l'Entraide Familiale Vaudoise, Coopération-Service met à disposition des locaux équipés, des services administratifs et de gestion.

## De 1996 à 2006 : positionnement politique

Les conférences publiques de PFV continuent sur les thèmes de : la médiation familiale, le fonds cantonal pour la famille, la politique familiale vue par différents partis politiques, les droits de l'enfant, les assurances sociales, la Constitution, l'Europe, la bioéthique, entre autres.

PFV reste un relais important pour Pro Familia Suisse, par exemple lors de la présentation de la version française de sa brochure « Profession - famille - partenariat : utopie ou réalité ? ».

Le **Forum des associations** est une plateforme d'informations, de réflexions et d'actions dans le domaine de la politique familiale regroupant une trentaine d'associations. Son secrétariat est assumé par PFV. Il a pour but de favoriser des prises de position commune entre les associations concernées par les sujets soumis, par exemple les réformes de la fiscalité vaudoise et du Code civil concernant le nom de famille des époux, le projet de loi sur l'aide à la famille, la modification de la législation cantonale sur les allocations familiales. Ce Forum est représenté au sein de la Commission consultative de politique familiale. Un rapport intitulé « Les solidarités organisées à l'usage des familles et les revendications des associations en matière de politique familiale » est élaboré par PFV et le Forum sur mandat de la Commission. Le Forum s'engage aussi dans la campagne pour l'initiative « Un enfant = une allocation » et pour les candidats à l'Assemblée constituante.

En participant à la Table ronde de la Constituante, PFV se fait connaître dans le milieu politique et amène des propositions issues du groupe de travail du Forum des associations.

C'est ainsi qu'au début des années 2000, le mouvement Vie associative joue un rôle au sein de la Constituante.

C'est dans l'optique d'un positionnement politique proactif que PFV publie régulièrement des bulletins « Info politique familiale » à l'intention des membres PFV et du Forum. Cet engagement politique favorise notamment la représentation des associations au sein de l'Assemblée constituante tout en permettant aussi de développer des partenariats entre PFV, l'ASBV, l'EFV et Action bénévole.

Dès 1997, PFV dispose d'un temps de travail rémunéré à hauteur de 60% pour compléter l'engagement bénévole du comité de PFV.

Un des groupes de travail de PFV traitant des assurances sociales publie en 1999 le rapport « **Politique familiale et avenir de la sécurité sociale.** »

A partir de 1998, les répertoires d'adresses édités par PFV sont remaniés en un **Annuaire du social** paraissant tous les deux ans dont les données répertoriées sont publiées sur le site internet [www.lausannefamille.ch](http://www.lausannefamille.ch).

La dernière version de 2002 est vite épuisée. Elle sera remplacée en 2003 par la brochure **Informations utiles aux familles** dont les contacts sont également accessibles sur internet.

Dès 2006, ce document rebaptisé « **Familles dans le canton de Vaud** » est réalisé et distribué en partenariat avec l'association Vaud Famille.

Une ligne téléphonique d'informations aux familles permet de répondre à des demandes nombreuses et variées.

Dès 1999, PFV va officialiser cette prestation et inaugure une **Permanence Famille**, qui permet la concrétisation du mandat donné par le canton à PFV de

proposer un «lieu pour l'information et l'orientation des familles dans leurs rapports avec les pouvoirs publics». Deux juristes et assistantes sociales répondent aux demandes par téléphone, par courriel ou sur rendez-vous.

En 2004, suite à un recentrage de sa mission, le SPJ supprime la subvention destinée à la Permanence Famille qui cesse son activité en juin de la même année.

Sur mandat du canton, PFV élabore une étude de faisabilité sur le concept d'une Maison des ressources pour la famille. PFV, EFV et COO ont fait acte de candidature pour la mise en oeuvre de ce projet qui prévoit trois axes interdépendants : services aux familles, service aux associations oeuvrant dans le domaine de la famille et soutien à la parentalité.

En 2005, un mandat d'étude complémentaire est confié à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques avec la participation de PFV au sein du groupe de travail.

En 2000, PFV publie et distribue la brochure *Familles dans le canton de Vaud* en collaboration avec la Communauté de la région lausannoise (COREL).

Dès 2001, PFV participe à la rédaction de la *Charte des associations d'utilité sociale*, code déontologique à l'usage des associations qui oeuvrent pour l'intérêt général et y souscrit.

Durant les années 2000, PFV s'est prononcée de nombreuses consultations, initiatives et projets de lois. Au niveau fédéral : le congé maternité dans le cadre de la révision du Code des Obligations, l'adaptation du montant légal minimum des allocations familiales, les questions touchant la politique familiale à la demande de la Conférence des directrices cantonales des affaires sociales, l'étude de l'OCDE sur « Concilier travail et

vie de famille », l'Initiative populaire fédérale renforcer la famille, l'initiative parlementaire fédérale prestations complémentaires pour les familles, l'introduction d'un congé maternité fédéral dans le cadre de la révision de la LAPG.

Sur le plan cantonal, la loi sur les impôts directs, le projet d'accueil d'adolescentes enceintes ou mères, l'avant-projet de la Constitution vaudoise, le maintien de l'allocation vaudoise de maternité (allocation de base et perte de gain) suite à l'adoption du congé de maternité fédéral, la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants.

Au niveau lausannois, PFV a participé au lancement de la campagne lausannoise « l'éducation, c'est l'affaire de tous. »

PFV a également apporté son soutien à la récolte de signatures pour l'initiative populaire fédérale pour une caisse maladie unique, à la pétition de la Fédération suisse des familles monoparentales « Pour une meilleure garantie des pensions alimentaires pour les enfants de familles monoparentales ».

#### De 2007 à 2012 : focus sur la politique vaudoise de l'accueil de jour des enfants

Dès 2007, vu le contexte des dernières années avec la reprise par d'autres organismes de nombreuses prestations initiées par PFV ainsi qu'avec le travail de fond réalisé au niveau politique notamment lors de la Constituante, PFV a décidé de focaliser son activité sur la politique familiale. C'est ainsi qu'elle a proposé aux associations du Forum d'adhérer à PFV.

Ce recentrage politique va permettre la nomination du secrétaire général de PFV à la *Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants* ainsi qu'à son Conseil de fondation. PFV y siège

en tant que représentant des familles et participe ainsi à la mise en œuvre de la loi sur l'accueil de jour des enfants, entrée en vigueur en 2006.

PFV s'implique dans les comités de pilotage de campagnes politiques en faveur des familles notamment la loi fédérale sur les allocations familiales, la révision de loi cantonale sur les allocations familiales, l'initiative « Pour la protection face à la violence des armes ».

PFV s'est positionné sur l'avant-projet de loi sur la politique de l'enfance et sur le soutien des activités de jeunesse, l'avant-projet d'accord inter-cantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études, sur la révision de l'ordonnance du placement des enfants à des fins d'entretien et en vue d'adoption, sur la modification de la Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale, sur l'avant-projet de loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi de prestations sociales et d'aide à la formation et au logement vaudoise.

L'année 2009 a été marquée par la votation de *l'article constitutionnel 63a intitulé « Ecole à journée continue »*. Ce texte traite de l'accueil parascolaire pour les écoliers pendant toute la durée de la scolarité obligatoire. Au départ, il s'agissait d'une initiative populaire émanant du PLR. Elle sera retirée par la suite car son texte est repris dans une initiative parlementaire du PS, largement soutenu par les partis au Grand Conseil.

Durant la campagne, les associations apé (association vaudoise des parents d'élèves), AFMR (association des familles monoparentales et recomposées) ainsi que PFV s'engagent activement en faveur de l'adoption de ce texte. Toutes les trois seront les porteuses associatives de la thématique. C'est ainsi qu'en septembre 2009, la population vaudoise acceptera à

plus de 70% ce nouvel article constitutionnel.

Le SPAS a accepté une demande de subvention groupée de la part de PFV, EFV et Coopération-Service en 2010. Chaque association a signé une convention avec le SPAS pour une durée de cinq ans, soit de 2010 à 2014.

Dans le cadre du partenariat avec Pro Familia Suisse, PFV a notamment soutenu via son site internet la promotion de la plateforme [jobetfamille.ch](http://jobetfamille.ch), lancée au début de l'année 2012 qui a pour but une meilleure conciliation des vies professionnelle et privée, un dialogue entre employé-e-s et employeurs.

PFV participe à la réalisation et à la distribution de la brochure Familles dans le canton de Vaud en collaboration avec l'association Lausanne Famille. Par manque de ressources, PFV renonce à poursuivre ce partenariat qui est repris par Vaud Famille (anciennement Lausanne Famille) dès 2010.

PFV est aussi très présente dans les événements en lien avec la famille pour renforcer sa présence et étendre son réseau de partenaires.

C'est ainsi que PFV participe à diverses conférences au niveau national sur « le renforcement national du réseau parents et familles », sur les nouveaux médias dans les familles, sur les familles monoparentales, sur les cantines scolaires, sur les familles migrantes, sur l'exclusion et la précarité, sur les questions familles et santé, sur le renforcement des capacités parentales.

A la demande du Service de protection de la jeunesse (SPJ), un groupe de travail est formé en 2009 pour initier un projet d'animation visant à valoriser le rôle des parents. Outre, PFV, il réunit l'antenne romande de la Fédération Suisse pour la Formation des Parents et le comité

cantonal de l'Association des Parents d'Elèves. Espace Ressources Sàrl a rejoint le groupe de travail en proposant son propre concept d'action communautaire. C'est ainsi qu'est né le programme de soutien à la parentalité le **Jardin des Parents**. Ce programme, mené avec le soutien financier du Service de protection de la jeunesse, a permis la réalisation de 20 lieux d'accueil de Jardins des Parents répartis à travers le canton.

Dès 2010, PFV réfléchit à la création d'un site internet dédié aux dossiers de la politique familiale vaudoise ainsi qu'à la promotion des activités de l'association. Une première version de [www.profamiliavaud.ch](http://www.profamiliavaud.ch) est mise en ligne en 2011. Le site se développe encore avec une mise à jour régulière des actualités politiques concernant la famille.

PFV effectue toujours un important travail d'orientations et de conseils par téléphone et par courriel auprès des personnes recherchant des adresses pour des soutiens divers.

#### De 2013 à 2018 : repositionnement associatif

L'engagement d'une nouvelle secrétaire générale en janvier 2013 apporte un nouvel élan à l'association.

A l'occasion de ses 90 ans, PFV lance un nouveau site web, véritable source d'informations pour les familles, le politique et les médias.

Il recense de nombreuses actualités, avec un focus sur les projets « astucieux ! ». Sorte d'annuaire des **bonnes pratiques** utiles aux familles. Il s'agit ainsi de mettre en lumière à travers le site internet de l'association des projets citoyens afin que d'autres personnes puissent s'en inspirer et les mettre ainsi en oeuvre dans leur région.

A l'occasion des 20 ans de l'année internationale de la famille, Pro Familia Vaud a réuni vingt-quatre associations actives auprès des familles autour de l'organisation d'un événement commun et gratuit dédié aux familles. Pro Familia Vaud a coordonné cette journée intitulée **Par ici les familles !** le 27 septembre 2014. Cet événement a accueilli environ 200 participants de 0 à 80 ans sans compter l'implication de plus d'une centaine de bénévoles pour animer la journée. Le succès de ce projet a permis de créer des liens entre les associations. C'est ainsi que de nouvelles synergies ont vu le jour et se sont développées depuis lors dans des projets communs.

En plus de cet événement, Pro Familia Vaud a également participé au colloque parascolaire de la Ville de Lausanne le 26 septembre en ouverture de la journée par une conférence. Pro Familia Vaud a profité de cette opportunité pour mettre en lumière l'évolution des modèles familiaux dans le canton de Vaud en mandatant le conférencier et géographe, Pierre Dessemontet, pour faire cette recherche statistique et la présenter à cette occasion.

En 2014, Pro Familia Vaud a répondu à plusieurs consultations notamment sur la politique familiale à Lausanne et a pris position sur des sujets tels que l'initiative sur l'avortement, Ecopop, les initiatives du PDC sur les familles, et encore le projet de Loi sur la Pédagogie Spécialisée (LPS).

Lors de la journée Par ici les familles !, Pro Familia Vaud a démarré un recensement des attentes des familles. Ce travail de recherche a perduré toute l'année 2015 en plusieurs étapes et de manière itérative, échelonné entre des séances et des rencontres bilatérales, des échanges de courriels et l'élaboration d'un canevas sur les attentes et les thématiques abordées. Validé par le comité de PFV lors d'une



demi-journée de travail et par les associations partenaires, le contenu de la brochure a ensuite été mis en forme en collaboration avec le Bureau de PFV et l'implication de quelques membres du comité. Le document final intitulé « **Attentes des familles - Chiffres, constats et propositions des familles du canton de Vaud** » a été publié sous forme de cahier en mai 2016. Largement diffusé, ce cahier dresse un état des lieux actuel des avancées et enjeux en matière de politique familiale ainsi que des attentes des familles ; il est à considérer comme outil de référence pour accompagner les associations, l'Etat et les communes ou les entreprises dans le développement de la politique familiale.

Une modification dans la répartition des subventions au niveau cantonal a eu lieu en 2015. Ainsi, PFV a un nouvel interlocuteur cantonal pour son subventionnement : la Direction générale de la cohésion sociale via la Direction des aides et assurances sociales (anciennement Service des assurances sociales et de l'hébergement).

Deux soirées associatives ont lieu en 2016, la première pour présenter le cahier des attentes des familles ainsi que la brochure « Portraits des familles vaudoises », éditée par le canton. La seconde sur le thème du congé paternité juste après le lancement de la récolte de signatures pour l'initiative. Cette soirée avait pour but de présenter le contexte politique ainsi que des exemples concrets de congé paternité déjà en vigueur dans certaines entreprises.

La soirée a réuni une trentaine de personnes avec une bonne représentation associative et la présence d'élus-e-s.

Durant l'année 2016, profitant de la publication du Cahier sur les attentes des

familles et des élections communales, PFV a contacté les communes afin de leur suggérer d'ancrer un *réflexe familles* en instaurant une politique familiale transversale dans leur prochain programme de législature. Trois communes ont répondu à la proposition. Lors des entretiens, il est apparu que les municipaux et cadres rencontrés ont des questions spécifiques, mais que leurs attentes en termes de politique familiale de manière générale sont assez réduites étant donné que cette politique est encore rarement inscrite en tant que telle dans leur programme communal.

En lien avec la politique communale, Pro Familia Vaud est membre de la Plateforme famille depuis sa création par le Bureau lausannois pour les familles en 2016. C'est un nouveau lieu d'échanges et de partages pour le réseau associatif.

Continuant son travail de veille sur les enjeux politiques, Pro Familia Vaud a répondu à des consultations, notamment sur le projet de Loi d'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD) et a pris position contre l'initiative PDC « Non à la pénalisation du mariage », mais a soutenu la RIEIII vaudoise. Elle a participé activement à la récolte de signatures dans le cadre de l'initiative « **Pour un congé paternité raisonnable** ».

En 2017, PFV a été très présente sur le terrain. Tout d'abord, à travers des animations sur le thème de la famille dans de nombreuses bibliothèques. Ces événements se sont déroulés en trois volets distincts :

- « **Le Jeu des 7 familles** » thème retenu pour le Samedi des Bibliothèques du 11 mars 2017 est une programmation d'animations pour les familles dans une quarantaine de bibliothèques vaudoises. Cette journée, coordonnée par BiblioVaud, a permis à PFV de se rendre

visible auprès d'un large public et de diffuser son cahier « Attentes des familles ».

- « **L'Aventure des familles continue !** » a regroupé une série d'animations pour les familles dans sept bibliothèques de la Riviera au Grand Lausanne. Ce partenariat entre bibliothèques et Pro Familia Vaud a suscité l'envie d'approfondir la thématique des familles en jouant les prolongations avec des animations et contes pour les plus petits, des ateliers à thème pour les enfants et les adolescents (les enjeux de la publicité, l'argent de poche), des conférences pour les parents (la surdouance, les formes familiales, les liens de parenté, l'émancipation des femmes).

- **Inauguration de l'Espace Parents de la Bibliothèque jeunesse à Lausanne.** Carte blanche a été donnée à Pro Familia Vaud afin de réunir ses associations partenaires autour d'une journée dédiée à la famille. Le 13 mai 2017, ce ne sont pas moins de treize associations qui se sont mobilisées pour animer des ateliers, des jeux pour échanger et discuter ainsi que pour proposer des lectures sur des thèmes spécifiques liés aux familles.

Durant les collaborations avec les bibliothèques, PFV et les associations partenaires ont constaté le manque de promotion de la littérature enfance et jeunesse liée à des thématiques spécifiques de la famille. Ainsi, en partenariat avec l'Institut suisse jeunesse et média, PFV a mobilisé dès 2018 des associations afin de sélectionner et de promouvoir des livres et albums enfance et jeunesse réunis dans une ***bibliographie commentée sur la diversité des familles***. Cette publication est parue en 2019.

La question de ***l'accessibilité aux prestations*** et par là-même de la diffusion de l'information est fondamentale dans la

politique familiale d'une commune. En effet, si les prestations sont nombreuses, elles ne sont pas toujours utilisées et cela pour différentes raisons. Ainsi, après avoir sondé ce questionnement auprès de quelques associations partenaires lors d'une soirée associative, PFV a décidé de réfléchir à créer un modèle de plateforme en ligne pour simplifier l'accès aux informations sur les prestations en faveur des familles. Un premier projet d'interface a été développé dans le cadre d'un appel à projets du Bureau lausannois pour les familles. Le projet n'a pas été retenu par la Ville car il demandait trop d'implication des services communaux et impactait le site internet de la Ville. La conception de cet outil doit être adaptée pour être plus facilement intégré par les communes.

Côté prises de position, Pro Familia Vaud a été très active en 2017 plus particulièrement sur la **révision de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)** en collaboration étroite avec l'association vaudoise des parents d'élèves et en mobilisant le réseau associatif représentant les milieux parentaux. Au final, la mobilisation associative a porté ses fruits puisque le canton s'est doté d'une nouvelle loi généralisant l'obligation faite aux communes d'organiser un accueil parascolaire permettant enfin aux parents de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle.

En 2018, Pro Familia Vaud s'est rendue visible à travers des participations et interventions ponctuelles, comme :

- la rédaction d'une préface dans la brochure d'informations sur les familles arc-en-ciel co-publiée par le Service de protection de la jeunesse et l'association faîtière des familles arc-en-ciel,
- une intervention sur la participation des enfants dans les familles lors de la journée

Politique enfance et jeunesse organisée par le Service de protection de la jeunesse.

- la participation au groupe d'experts de la campagne Le respect c'est la base ! de la Ville de Lausanne,

- la participation au collectif parascolaire lors la parution du nouveau cadre d'accueil parascolaire élaboré par l'EIAP, puis pendant les négociations entre ces deux organisations,

- un avis d'experts sur la publication d'une brochure destinée aux parents par Santé sexuelle suisse.

Sur le plan politique en 2018, PFV a communiqué pour relever les efforts réalisés en matière de primes d'assurance maladie dès 2019 comprenant le renforcement des subsides vaudois aux primes d'assurance maladie ainsi que la baisse des primes pour les jeunes de 19 à 25 ans. PFV s'est aussi positionnée en faveur de l'initiative « Pour le remboursement des frais dentaires ». Pour PFV, il est important de donner à toutes et à tous un accès équitable à des soins dentaires de qualité et d'établir un dispositif de prévention harmonisé dans tout le canton.

Au niveau national, PFV a répondu à la consultation sur la modification de la loi sur les allocations familiales - LAFam en soutenant la volonté législative d'harmoniser les allocations familiales en Suisse.

#### De 2019 à ce jour : définition et mise en œuvre de lignes stratégiques

PFV a longtemps travaillé sur la base d'objectifs fixés par le Comité. Au début 2019, le Comité de PFV a décidé de se doter de lignes stratégiques pour la période 2019 à 2023 afin de délimiter son champ d'actions et de tenir compte des

moyens à disposition pour les mettre en œuvre.

Trois thèmes prioritaires ont été retenus :

1. Sensibilisation des communes à la politique familiale.

2. Accessibilité des familles aux informations et aux prestations.

3. Conciliation vie familiale-vie professionnelle : congé paternité et congé parental.

Début 2019, PFV et l'association a:primo ont créé la Plateforme vaudoise pour une politique enfance et famille avec pour buts de sensibiliser les communes vaudoises à la politique enfance et famille, de promouvoir des prestations parapubliques auprès des communes et enfin de rendre visible le dispositif de ces prestations sur le canton. Ce projet est conçu en deux phases, d'abord une préparation avec les porteurs des prestations parapubliques puis avec l'organisation d'un événement destiné aux communes en novembre 2019 à Renens intitulé « **Communes vaudoises : place aux familles !** ». Soutenu par le canton de Vaud et par un organisme privé au niveau national, la Plateforme vaudoise pour une politique enfance et famille a rencontré un beau succès et sera pérennisée.

Sollicitée par l'association faïtière des familles arc-en-ciel, PFV a participé à l'organisation d'une **demi-journée sur l'accueil inclusif destinée à sensibiliser les professionnel.les en contact avec des familles arc-en-ciel** (services périnatalité, accueil de jour, école, activités extrascolaires) en collaboration avec PROFA, PEP, Canton Unité promotion santé et prévention dans les écoles et DGEJ.

PFV a travaillé au développement d'un outil numérique pour faciliter l'accès aux informations sur les prestations en faveur des familles. Ce projet n'a pas rencontré l'intérêt escompté et a été mis de côté.

Si l'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid 19, elle a été bien active pour PFV.

Le semi-confinement a donné l'occasion à PFV de collaborer avec le Délégué enfance et jeunesse du canton de Vaud et le Groupe de liaison des activités de jeunesse pour la réalisation et la mise en ligne d'un **Répertoire d'activités à la maison** qui recensait des propositions d'activités gratuites destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles durant cette période particulière.

PFV et a:primo ont publié et diffusé largement un cahier de « bonnes pratiques » issues de la Plateforme pour une politique vaudoise de l'enfance et de la famille dans le but de voir se développer d'autres plateformes de ce type en Suisse.

Au printemps 2020, PFV a démarré la réalisation d'une étude intitulée « **Politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Répertoire à l'usage des communes de Lausanne Région** » sur mandat de la Commission Enfance de cette association régionale de communes. Ce document, publié en juillet 2021 et présenté en novembre 2021, propose aux responsables communaux des références théoriques, des outils et des recommandations en vue de faciliter l'implémentation de ces politiques publiques dans les communes.

Dans le cadre de la votation fédérale sur le **Congé paternité**, PFV a rejoint le Comité cantonal vaudois coordonné par le syndicat SYNA et a organisé une soirée sur la thématique avec des intervenant·es spécialisé·es sur différents aspects de la question.

Toujours au niveau fédéral, PFV a soutenu l'extension de la **norme pénale de non-discrimination en faveur des homosexuel·les et bisexuel·les**.

En 2021, PFV a élaboré un **modèle de congé parental**, basé sur une réflexion approfondie du Comité à partir des différentes recherches et expériences existantes. Ce modèle a été publié sur le site de PFV et a fait l'objet d'une « Opinion » dans 24 Heures en juin 2021. De son côté, le Parti socialiste vaudois a proposé son propre modèle qui sera l'objet d'une initiative législative lancée en 2022. Initiative que PFV dans le cadre d'un Comité associatif soutiendra.

L'association a:primo et PFV ont décidé de poursuivre l'action de la **Plateforme vaudoise pour une politique vaudoise de l'enfance et de la famille** en mettant sur pied une **deuxième édition**. De nouvelles prestations ont rejoint l'organisation durant l'automne 2021 et pourront se présenter aux communes dans le cadre de l'événement « **Communes vaudoises : place aux familles !** » agendée en avril 2022 à Vevey, avec un financement cantonal et fédéral.

Au niveau politique, PFV s'est mobilisée sur différentes thématiques. Tout d'abord en faveur du **Mariage civil pour toutes et tous**, soumis en votation fédérale le 26 septembre 2021 avec des prises de position et l'organisation d'une soirée d'informations en partenariat avec l'association faîtière des familles arc-en-ciel et son réseau vaudois.

En 2021, PFV a répondu à deux consultations vaudoises à propos des nouvelles directives pour l'accueil familial de jour ainsi que sur le volet secondaire II du Concept 360 °.